

Qu'est-ce que le programme Erasmus + ?

Le programme Erasmus + est le programme emblématique de l'Union européenne pour la mobilité européenne à des fins éducatives.

En quoi la cité scolaire d'Oloron Sainte Marie peut-il soutenir la mobilité des élèves dans le cadre du programme Erasmus ?

La cité scolaire d'Oloron Sainte Marie a obtenu une accréditation sur pour la durée de la programmation 2024 à 2027 pour permettre à des écoles primaires qui le souhaitent d'intégrer un groupement appelé « consortium », et faire bénéficier aux élèves des avantages du programme Erasmus +.

Que permet le programme Erasmus + ?

Dans le cadre de l'accréditation, le programme Erasmus + permet des :

- Mobilités de groupe d'élèves (2 à 30 jours) pour passer du temps avec d'autres élèves européens dans un établissement scolaire partenaire. Les mobilités peuvent aussi être réalisées au sein des institutions européennes.
- Mobilités individuelles d'apprentissage de courte durée (10 à 29 jours) ou de longue durée (30 à 365 jours) dans un autre établissement scolaire ou d'effectuer des stages.
- Mobilités pour le personnel.

Parallèlement, toutes les activités de mobilités physiques des élèves peuvent être combinées avec des activités virtuelles (par exemple sur E.Twinning).

Quels sont les pays éligibles dans le cadre du programme Erasmus + ?

33 pays participent au programme :
Les 27 pays de l'Union Européenne
Ainsi que :
La Norvège, l'Islande, le Liechtenstein, la
Macédoine, la Turquie et la Serbie.

NB : Le Royaume-Uni n'est plus éligible sur la nouvelle programmation.

